

# FLASH INFO

## Réunion CSE



- REFORME : suite à l'accord, une proposition de loi est actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale. Un **décret d'application probable en mars 2022 !**
- Point Covid : les **règles et gestes barrières habituels restent inchangés** au sein du SISTM. Les **entrées / sorties du personnel sont dotées de distributeurs de GHA**
- Panneaux d'affichage du personnel : plus de lisibilité, une mise à jour prochaine.
- Journées de travail à distance pour les IPRP : **pas de changement** du cadre défini
- Pause repas des salariés : maintien à **1 heure !**
- **Votre attention : depuis le départ en retraite de Mme SCHULZ, il n'y a plus de représentant syndical chez SISTM. De ce fait, le CSE a un avis " uniquement " consultatif, la négociation d'accord tel que les Négociations Annuelles Obligatoires ( NAO) n'est plus possible.**

Le 4 février 2021 à Saint Lô

